

CONFÉRENCE DE COMPARAISONS INTERNATIONALES

ÉDUCATION À
L'ORIENTATION

#CCI_Orientation

Peut-on construire une école orientante? L'expérience québécoise face au défi de la mise en œuvre

Annie Pilote

professeure titulaire et vice-doyenne,
Université Laval (Québec)

8 & 9 NOVEMBRE 2018



> Introduction

- « L'approche orientante » cherche à faire de l'orientation l'affaire de tous les acteurs et partenaires de l'école
- L'orientation est un enjeu des réformes éducatives au Québec depuis les années 1960 dans une visée de réduction des inégalités
- Au début des années 2000, c'est l'implantation du Renouveau pédagogique et de l'approche par compétence
 - l'orientation s'inscrit dans le programme de formation de l'école québécoise dès l'école primaire

➤ Qu'est-ce que l'approche orientante (AO)?

- L'AO part d'une prémisse de base: elle vise à élargir l'espace de choix des élèves et non de « l'orienter » en lui imposant une direction
 - cela implique de mettre l'élève en action, à le mobiliser face à sa réussite et son orientation
- L'AO veut soutenir la persévérance et la motivation scolaires en permettant à l'élève de donner du sens à ses études
 - par une meilleure connaissance de soi et du monde du travail

Une démarche concertée

En 2002, le ministère de l'Éducation précise:

« Une approche orientante est en fait une **démarche concertée** entre une **équipe-école et ses partenaires**, dans le cadre de laquelle on fixe des objectifs et met en place des services (individuels et collectifs), des outils et des activités pédagogiques visant à accompagner l'élève dans le développement de son identité et dans son cheminement vocationnel. Il s'agit donc **d'activités et de services intégrés au plan de réussite et au projet éducatif d'un établissement** et non d'un simple cumul d'actions isolées engageant peu l'équipe-école » (p.18).

➤ Les conseillers d'orientation: porteurs de l'AO

- L'AO est une responsabilité partagée qui concerne une diversité d'acteurs
 - Élèves, parents, professionnels, enseignants, employés de soutien, direction, conseil d'établissement, commission scolaire, communauté
- Les conseillers d'orientation professionnels ont une responsabilité pour susciter la collaboration au sein de l'équipe-école et avec les partenaires
- L'AO est un complément éducatif à la pratique professionnelle de l'orientation
 - le choix de carrière et l'insertion professionnelle des élèves demeurent la prérogative exclusive des conseillers d'orientation

Les objectifs

L'ensemble des acteurs collaborent à l'atteinte des objectifs:

- « Accompagner l'élève dans le **développement de son identité**, en vue de faciliter son cheminement scolaire et son choix de carrière.
- Fournir à l'élève des occasions de **découvrir les divers types de formations et de parcours scolaires possibles**, afin qu'il puisse s'y situer et élargir ses visées professionnelles.
- Permettre à l'élève de **connaître le monde du travail** ainsi que son organisation, ses exigences et les divers profils de métiers et professions qu'on y trouve.
- Accompagner l'élève tout au long du **processus d'orientation et le soutenir dans les étapes critiques de son parcours scolaire**, au cours desquelles il doit parfois faire des compromis entre la formation et la carrière idéales et la réalité des choix qui s'offrent à lui. »

(MEQ, 2002, p.19)

➤ L'AO sur le parcours

- Les moyens:
introduction de contenu
aux matières, sorties
scolaires ou activités
parascolaires
- Prise en compte du
niveau scolaire et du
stade de développement
de carrière

(MEQ 2002, p.21)



➤ Quel bilan de l'AO au Québec?

- Quasi-absence de recherche scientifique sur le sujet
- Enjeu central : la collaboration
 - Les enseignants ont besoin d'être accompagnés
 - Colloques annuels sur l'AO pour construire une culture orientant partagée
- Engagement des acteurs et ressources varient selon les milieux
 - Priorités concurrentes
 - Les CO font face à une tension entre leur rôle face à l'AO et ce qu'ils considèrent être le cœur de leur pratique (par ex. le conseil aux élèves)

> Une mise en œuvre incomplète

- Le ministère a constaté une difficulté d'implantation
 - Après une dizaine d'années, seulement 23 % des écoles primaires et 47 % des écoles secondaires avaient adopté une planification en orientation
- Afin d'assurer une plus grande équité entre les élèves, le ministère a intégré à partir de 2017 des contenus obligatoires en orientation scolaire et professionnelle (COSP) au programme scolaire dans toutes les écoles
- Les COSP ne remplacent pas l'AO, mais viennent bonifier les apprentissages en classe des élèves sur :
 - la connaissance de soi (aspects personnel, social et scolaire), la connaissance du monde scolaire et la connaissance du monde du travail.

➤ *Quelles ressources, pour quels résultats ?*

- Un des principaux obstacles: des ressources professionnelles en orientation insuffisantes
 - Entre 1999 et 2012, durant l'implantation de l'AO, augmentation de 40 % du nombre de professionnels de l'orientation dans les commissions scolaires
 - Pourtant, le ratio demeure alarmant: 1 conseiller pour 2000 élèves
 - Dans les années 1970, le Conseil supérieur de l'éducation recommandait un ratio de 1 pour 700 élèves
- La surcharge de travail est la principale préoccupation des CO
 - plus de temps à jouer un rôle-conseil auprès de l'équipe-école qu'à offrir des services aux élèves

➤ *Quelle orientation, pour quels élèves ?*

- Risque d'iniquité dans l'accès aux ressources susceptibles d'élargir les perspectives scolaires et professionnelles des élèves.
- Étant donné les rapports étroits avec la communauté, comment éviter le prolongement des inégalités du milieu social au sein de l'école ?
 - Les élèves seront-ils exposés aux mêmes domaines professionnels sans égard aux caractéristiques du milieu social ?

➤ **Quelle orientation, pour quels élèves ? (suite)**

- Importance de lutter contre les préjugés et stéréotypes associés au monde du travail, par ex. en lien avec l'origine ethnoculturelle ou le genre
- Témoignage d'une étudiante d'origine colombienne:
 - *« Moi, je ne sais pas si c'est dans toutes les écoles, mais à cette école-là on nous amenait beaucoup à voir des usines, surtout à Ville Saint-Laurent il y a beaucoup d'usines. Puis mes parents, ils n'aimaient pas ça parce qu'ils disent : Comment ça ? Comment ça se fait qu'ils veulent que nos enfants travaillent dans des usines, ils ne veulent pas qu'ils continuent leurs études ? C'est quoi ? Pourquoi ils les amènent à voir des usines ? »*

➤ Vers plus de justice sociale en orientation

- Les professionnels de l'orientation peuvent agir comme agents de changement social dans leur milieu scolaire, par exemple :
 - en luttant contre les préjugés et stéréotypes susceptibles de limiter les horizons scolaires professionnels des jeunes
 - en proposant des activités orientantes visant à augmenter la liberté de choix
 - en établissant des liens avec les familles et la communauté pour réduire l'écart avec la culture de l'école
- La capacité d'action est limitée par des ressources insuffisantes

Principales références

- BROCHU, Danny et GAGNON, Brigitte (2010), *L'approche orientante au primaire et au secondaire : un pont entre la pédagogie et l'orientation*, Montréal : Chenelière.
- DIONNE, Patricia et VIVIERS, Simon (2016). Métier relationnel et dispositifs publics : regard sur l'activité de conseil d'orientation en milieu scolaire, in M.C. Doucet et S. Viviers (dir.), *Métiers de la relation : Nouvelles logiques et nouvelles épreuves du travail*. Québec : Presses de l'Université Laval, 107-122.
- Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (2016), *L'orientation scolaire et professionnelle au sein des commissions scolaires du Québec : état des lieux et action syndicale*, rapport.
- Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (2015), *Accompagner tous les élèves dans une démarche orientante par des contenus en orientation scolaire et professionnelle, 14^e Colloque sur l'approche orientante*, mars 2015.
- Ministère de l'Éducation (2002), *À chacun son rêve. Pour favoriser la réussite : l'approche orientante*, Québec : Gouvernement du Québec.
- PELLETIER, Denis (2004), *L'approche orientante : la clé de la réussite scolaire et professionnelle*, Québec : Septembre.
- PICARD, France *et al.* (2015). Justice sociale et orientation scolaire. L'éclairage de l'approche par les capacités d'Amartya Sen. *L'Orientation Scolaire et Professionnelle*, 44, 1.
- PICARD, France *et al.* (2016), Entre parcours formels et parcours réels : l'espace des possibles des jeunes en transition vers l'enseignement supérieur dans trois systèmes éducatifs, in Masdonati *et al.* (dir.), *Éducation et vie au travail : Perspectives contemporaines sur les parcours et l'orientation des jeunes*, Québec : Presses de l'Université Laval, 47-88.
- VIVIERS, Simon et DIONNE, Patricia (2016). Politiques publiques et métiers relationnels. Analyse des transformations de la profession de conseiller d'orientation en milieu scolaire au Québec. Dans M.C. Doucet et S. Viviers (dir.). *Métiers de la relation : Nouvelles logiques et nouvelles épreuves du travail*. Québec : Presses de l'Université Laval, 87-103.

CONFÉRENCE DE COMPARAISONS INTERNATIONALES

ÉDUCATION À
L'ORIENTATION

#CCI_Orientation

Peut-on construire une école orientante? L'expérience québécoise face au défi de la mise en œuvre

Annie Pilote

professeure titulaire et vice-doyenne,
Université Laval (Québec)

8 & 9 NOVEMBRE 2018

